

La Gazette d'Arboussols - Marcevol

Numéro 1 – 1^{er} semestre 2026



Le mot du Maire



Chers concitoyens,

Je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et ceux qui ont accompli leur devoir citoyen lors des dernières élections municipales et pour la confiance que vous nous avez accordée. C'est avec humilité, détermination et un profond attachement à notre commune que nous prenons nos responsabilités au service de tous.

Dans un village comme le nôtre où chacun se connaît et où les liens humains occupent une place importante, la vie communale repose avant tout sur l'écoute, le respect et l'entraide. C'est cet esprit de proximité que nous souhaitons préserver et faire vivre tout au long de ce mandat. Nous avons à coeur de travailler dans l'intérêt de tous, avec simplicité, transparence et bon sens. Les projets à venir seront menés en tenant compte des attentes des habitants et des moyens financiers dont dispose notre commune.

Cette première gazette municipale vous permettra de suivre l'actualité d'Arboussols – Marcevol, les actions du conseil municipal et les événements qui nous rassemblent. Nous espérons qu'elle renforcera encore le lien qui nous unit.

Ensemble, continuons à faire d'Arboussols – Marcevol un lieu où il fait bon vivre, où les générations se rencontrent et où la convivialité n'est pas un simple mot mais une réalité. Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous lors des prochains rendez vous communaux.

Cordialement.

Le Maire
Bernard ALBERT

Qualité de vie

Dans le cadre de la préservation de la qualité de vie sur notre commune, nous avons engagé quelques actions d'embellissement et de sensibilisation à notre environnement.

Plantation d'arbres

Une centaine de plants (de différentes essences d'arbres et arbustes) ont été plantés sur différents lieux, poursuivant ainsi le travail engagé depuis plusieurs années. Outre l'agrément de voir grandir les arbres dont profiteront nos enfants et petits enfants, leur ombre rafraîchissante et leur habitat pour une biodiversité renouvelée nous seront bénéfiques à l'avenir. Préservons-les ! Les oiseaux nous remercieront par leurs chants bienfaiteurs.



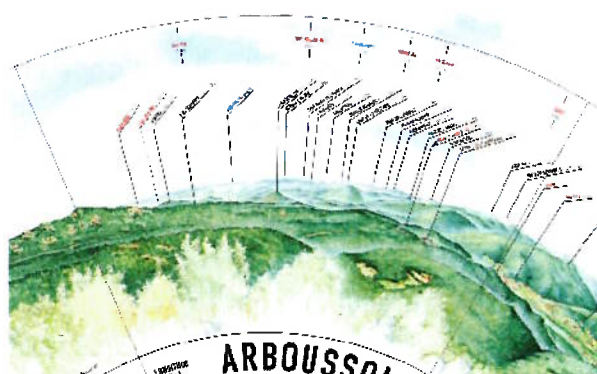
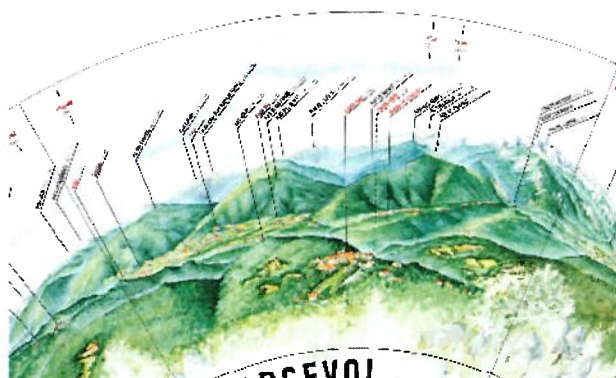
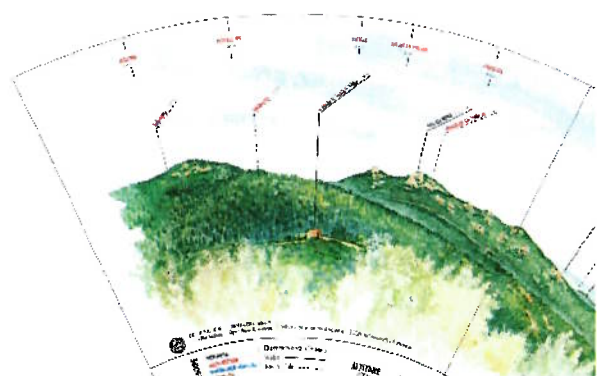
Panneaux de reconnaissance des oiseaux observables

La belle affaire est bien d'avoir constaté leur présence en grand nombre. En effet, les oiseaux ont été répertoriés, près d'une cinquantaine d'espèces qui ont été magnifiquement reproduites en illustration sur deux grand panneaux qui seront prochainement installés près de la chapelle Sainte Eulalie où se trouve déjà un point d'observation pour qui souhaite prendre du temps.



Table panoramique

Observateur ou pas, vous avez tous été sensible au magnifique panorama que la position du village nous offre. Aussi, une table panoramique détaillée va être installée au point où il se fait le plus remarquable à près de 360°. Ce point d'observation se trouvera, d'ici la fin d'année 2026, au dessus du village face au casot des étoiles au lieu-dit du Sarrat del Pla (accessible depuis le chemin de randonnée menant au col de Guès). Nous tenons à remercier M. Frédéric DAVID qui a donné son autorisation pour l'implanter sur sa parcelle. Ce projet a été subventionné intégralement par le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.



Éclairage nocturne estival

Qui dit observation, dit parfois obscurité. La nuit, qu'il s'agisse des oiseaux ou des habitants du village, l'éclairage nocturne doit avoir des limites. Aussi nous avons restreint la zone d'éclairage des nuits d'été de tout le village jusqu'à 1h du matin (23h le reste de l'année) sauf le week-end de la fête du village (deuxième weekend d'août) pour lequel l'éclairage sera maintenu toute la nuit dans tout le village. A ce jour, il n'est pas possible techniquement d'isoler l'éclairage du village par zone. Des travaux seraient nécessaires. Nous lancerons un grand sondage auprès des habitants pour l'année prochaine.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : mieux se préparer ensemble

La commune d'Arboussols dispose désormais de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document organise la réponse communale en cas d'événement majeur afin d'alerter, protéger et accompagner les habitants.

Notre territoire peut être concerné par plusieurs risques : inondations, feux de forêt, épisodes climatiques extrêmes, mouvements de terrain, séismes, rupture d'ouvrage, transport de matières dangereuses, mais aussi risques sanitaire ou terroriste. En cas de crise, le Maire active le PCS et coordonne l'action des élus, agents communaux et services de secours.

Selon la situation, les habitants pourront être informés par les moyens habituels de la commune, par téléphone, par les réseaux numériques, par le tocsin de l'église ou du prieuré de Marcevol, ou encore via le dispositif FR-Alert déclenché par la Préfecture. Il est essentiel de suivre les consignes diffusées par la mairie et les autorités.

En cas de besoin d'accueil ou de mise à l'abri, la commune pourra ouvrir un Centre d'Accueil et de Regroupement selon la nature de l'événement et les consignes des autorités. La salle des fêtes, située place de la Mairie est identifiée dans le PCS comme lieu d'accueil. En cas de séisme, deux points de rassemblement à ciel ouvert sont également repérés : le parking Camp de San Pere et le parking du Prieuré.

Pour toute question ou signalement lié à un événement, les habitants peuvent contacter la mairie au **04 68 96 01 40**. En cas de danger immédiat ou d'urgence vitale, il faut appeler directement les secours : **18** ou **112**.

Travaux

La commune poursuit l'entretien et la rénovation de son patrimoine immobilier, notamment des gîtes communaux loués à l'année. Ces logements représentent une source de revenus importants pour les finances du village et nécessitent un suivi régulier afin de garantir de bonnes conditions d'habitation aux locataires.

Ces derniers mois, des travaux ont été engagés sur deux gîtes communaux : Le Laurier et L'Alzine, tous deux touchés par des dégâts des eaux. L'objectif était à la fois de réparer les dommages mais aussi de traiter durablement les causes afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

Au gîte Le Laurier, une rénovation importante a été menée : étanchéification des murs extérieurs, reprise des murs intérieurs en plaques de plâtre, nouvelles menuiseries en PVC, réfection de l'installation électrique et de la salle de bain, ainsi qu'une remise en peinture complète de l'intérieur du logement.

Ces interventions permettent d'améliorer le confort du logement, sa qualité d'usage et sa pérennité.

Avec ces rénovations, la commune poursuit son engagement pour maintenir des logements communaux de qualité, fonctionnels et durables.

Restaurant de Marcevol

Petit rappel concernant ce bâtiment sur le hameau de Marcevol qui a abrité un restaurant pendant une dizaine d'années jusqu'à sa fermeture en 2007, fin également de l'activité du Golf. Depuis aucune activité et abandon des lieux par la Société Écossaise propriétaire.

En 2025 et 2026, à plusieurs reprises ce bâtiment a été squatté.

Il a été constaté des dégradations, des graffitis, des bouteilles d'alcool, des traces de drogues et des restes de feu dans la cheminée. Des matelas y sont entreposés, des canapés, du mobilier... Il y a un réel danger car les plafonds s'effondrent, la structure est affaiblie.

Le 3 octobre 2025, un courrier recommandé a été adressé à EASSDA France (propriétaire) et au GAEC de Marcevol (locataire en bail rural). Seul le GAEC de Marcevol a répondu à notre courrier en précisant qu'il allait procéder à la sécurisation des lieux dans les plus brefs délais.

Le 6 octobre 2025, une main courante a été déposée à la Gendarmerie d'Ille sur Têt. Devant l'absence de travaux de sécurisation, le 5 décembre 2025, un deuxième courrier recommandé a été envoyé, toujours sans réponse de EASSDA.

Suite à ce deuxième courrier, le GAEC de Marcevol a procédé au débroussaillage tout autour du restaurant et à la sécurisation.

Malheureusement, ce lieu continue à être squatté ; la Gendarmerie est informée de la situation.

Accès Internet

Pour votre connexion internet c'est bientôt la fin de l'ADSL prévue en 2029.

La majorité du village (Arboussols et Marcevol) est éligible à la fibre. Vous pouvez le vérifier sur le site Numerique66.fr en cliquant sur Test éligibilité.

Si votre habitation est éligible vous pouvez contacter dès maintenant votre opérateur pour passer à la fibre. En cas de refus de l'opérateur demandez lui une attestation d'échec de raccordement, elle vous sera utile pour la suite. Des aides financières sont possibles.

Pour le Chemin d'Eus, Cami dels Pardals et Cami de la Coumbe vous faites partis de la phase 3 du déploiement qui arrive à terme, nous vous informerons dès que cela sera fait.

Si vous rencontrez des difficultés ou avez besoin d'aide, rapprochez vous du membre de l'équipe municipale en charge du dossier, Sandra Geneste 06 20 63 37 75.

La Cabana del Troc

Vous l'avez forcément vu et certainement déjà visité à l'entrée d'Arboussols devant la cave coopérative, cette belle cabane en bois pleine de trésors !

C'est un projet qui nous tenait à cœur il est enfin réalisé. Toujours dans l'esprit du lien entre les habitants, de solidarité et d'entraide, ce lieu



permet de déposer des objets, vêtements, livres... et / où de prendre ce qui vous intéresse. Un panneau d'affichage est à votre disposition pour vos annonces de don d'objets ou meubles encombrants, annonces de vente ou au contraire de recherche.

Nous continuons de l'améliorer, nous sommes ouvert aux suggestions et propositions.

Nous rappelons qu'il s'agit d'un endroit partagé donc nous vous remercions de veiller au respect du lieu en le laissant propre et rangé.



A vos agendas !

Nouveauté !!

Le food truck - The Hungry Geek sera présent au village (place de la fontaine) tous les jeudis de Juillet et d'Août dès 18h30 pour régaler vos papilles !!!

Pour vos commandes : 07 60 57 86 23

11 juillet Soirée Guinguette, repas en musique avec « Trio Marguerite » proposé par Fest'Arboussols.

14 Juillet Fête nationale avec son traditionnel discours suivi d'un apéritif dînatoire offert par la Municipalité.

8 août La Fête du village tant attendue ! Au programme : messe, apéritif le midi avec la Cobla Salanc'aires, repas le soir et soirée dansante avec le groupe Les Klosques. Toutes les festivités de cet événement (groupe, cobla, apéritif du midi) sont financées par la Mairie et le concours de Fest'Arboussols. Le lendemain, se déroulera le traditionnel concours de pétanque à la mêlée.

29 août Grillade de fin de saison avec spectacle conte/cabaret par la Cie le Tympan dans l'œil organisé par Fest'Arboussols

5 septembre Fête de Marcevol, procession suivi d'un apéritif en musique offert par la Municipalité.

10 Octobre Marché des Brasseurs à Marcevol organisé par Fest'Arboussols

31 octobre Halloween avec cette année un spectacle de feu « Jocs de Bruixes » de la Cie Cielo proposé par Fest'Arboussols.

Prochaine gazette

Lors de la prochaine édition, nous vous mettrons à contribution pour témoigner de vos anecdotes et de vos souvenirs de vie au village.

Bel été 2026 !!!!